



Congés payés comptage des jours

Par **triskell1**, le **21/01/2010** à **16:48**

Bonjour,

je travaille dans un laboratoire d'analyses médicales privé de 4 personnes + la patronne
le laboratoire est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h et le samedi de 7h à 12h.

quand je prend une semaine de congés et que je ne travaille pas le samedi, ma patronne me
compte 6 jours de congés payés, est ce normal?

ou est ce qu'elle devrait m'en compté que 5 jours?

merci pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **21/01/2010** à **20:22**

bonsoir,

si vos congés sont comptés en jours ouvrables, c'est normal que lorsque vous prenez une
semaine on vous décompte 6 jours.

$2.5 \text{ jours de congés par mois} \times 12 \text{ mois} = 30 \text{ jours.. (soit 5 semaines de 6 jours)}$

Par **triskell1**, le **26/01/2010** à **21:49**

merci pour votre réponse mais je trouve ça injuste de compté un jour de congé pour un jour
que je n'aurai pas dû travaillé.

en plus, elle ferme les samedis de juillet et aout donc comme je travaille un samedi sur deux ça me retire pas mal de jour, du coup j'ai l'impression de tout le temps être au travail.

Par **Visiteur**, le **27/01/2010** à **12:58**

c'est pas injuste...

vous avez droit comme tout le monde à 5 semaines de congés par an..

par contre on ne doit pas vous décompter plus de 5 samedis....

Par **sunev60**, le **21/03/2011** à **14:52**

Y a t il un article du code du travail qui dit que l'on ne doit pas décompter plus de 5 samedis ?
Dans mon entreprise on m'enlève un samedi à chaque fois que je prend un vendredi en congés et j'ai déjà dépassé les 5 samedis.